

80 parlementaires dénoncent l'exploitation du gaz de schiste

PARIS, 3 mars 2011 (AFP) - 13h05 heure de Paris - Quatre-vingts parlementaires de tous bords ont co-signé, jeudi, une motion parlementaire "contre l'exploitation du gaz de schiste" écrite à l'initiative de Pierre Morel-à-L'Huissier (UMP, Lozère) et Pascal Terrasse (PS, Ardèche).

"Nous, parlementaires de toute la France et de tous bords politiques, avons décidé de nous unir afin de porter les inquiétudes de nos concitoyens et des élus locaux de nos territoires quant à l'exploitation industrielle du gaz de schiste", affirme le texte.

"A la vue des impacts présents aux Etats Unis et au Canada (...), il n'est pas concevable qu'une quelconque exploitation de ce gisement soit mise en oeuvre sur l'ensemble des sites français", ajoute-t-il.

"Le manque de transparence évident de la part de l'Etat et l'incohérence entre le souci de préserver l'environnement et l'annonce de l'exploitation du gaz de schiste nous pousse à réagir", poursuivent les parlementaires.

"La suspension des travaux d'exploration jusqu'aux résultats du rapport sur les enjeux environnementaux de l'exploitation du gaz de schiste n'est pas suffisante. Il faut immédiatement que l'Etat fasse marche arrière et stoppe toutes les initiatives prises au nom notamment du principe de précaution qui a valeur constitutionnelle (...) Notre détermination est totale, nous ne nous laisserons pas imposer le gaz de schiste!", concluent les parlementaires.

Pierre Morel-à-L'Huissier et Pascal Terrasse ont déjà décidé, courant février, de créer "un comité de surveillance et de précaution sur le gaz de schiste". Une mission d'information pilotée par les députés François-Michel Gonnot (UMP) et Philippe Martin (PS) devrait rendre un rapport le 8 juin.